

## Communiqué de presse

### INNOKIN France agit.

Lesquin,  
Le 13 décembre 2022

À l'aube de l'année 2023, la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises est plus que jamais un enjeu méritant toute notre attention. Il est important que chacun fasse sa part du travail. C'est dans la continuité des engagements pris depuis plusieurs années qu'INNOKIN France agit.

L'entreprise leader dans la fabrication et la distribution de cigarettes électroniques s'engage à mettre tout en œuvre pour minimiser son impact sur l'environnement.

Cela se concrétise notamment par l'abandon des matières plastiques pour les emballages de cigarettes électroniques au profit de matériaux recyclés et recyclables, par la collecte et le recyclage des matériels électroniques mais aussi des batteries internes et autres accumulateurs contenant du lithium. En 2022, ce n'est pas moins de 1,3 tonne de matériels électroniques qui a été collectée et retraitée par notre partenaire Ecologic.



**En parallèle, l'engagement sociétal d'INNOKIN se traduit, entre autres, par son soutien à la Vape du Cœur depuis 2020.**

**Créée il y a 8 ans, l'organisation à but non lucratif aide les plus démunis à faire face aux addictions telles que le tabac.**

C'est non seulement par un appui financier que l'entreprise aide l'association, mais aussi par des dons de matériels afin qu'ils soient distribués à des personnes en situation de précarité ou en milieu carcéral, où la prévalence du tabagisme dépasse les 80% selon une étude de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies de novembre 2020.

« INNOKIN France intensifiera cette démarche en 2023, tant sur le plan sociétal qu'environnemental, car au-delà de notre raison d'être qui est de contribuer à un monde sans fumée, c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu. » déclare Nicolas Bardel, Directeur Général d'INNOKIN France.